

Séance de juin du conseil municipal de Lac-au-Saumon

JEAN GUY PELLETIER

14 personnes étaient présentes à la séance du conseil au soir du 4 juin 2007. Le conseiller du district no 5 nouvellement élu, M. David Althot assistait à sa première séance publique.

Le total des comptes pour le mois de mai se chiffre à 97 903\$. De ce montant 22 571\$ à été payé en salaires. L'augmentation s'explique parce qu'il y a eu 3 périodes de paye dans le mois et que la partie salariale de la nouvelle convention collective est rétroactive au 1er janvier 2006

À la période de question, quelques citoyens ayant propriété au chemin de l'Ermitage (Lac Angus) ont fait des représentations contre la décision du conseil de leur facturer le service de vidange pour les deux dernières années de la période 1998 à 2006, service dont ils bénéficiaient mais que l'on avait « oublié » de leur facturer. Rappelons que ceux qui avaient demeure à cet endroit avant 1998 ont toujours payé pour le service. Dans un souci d'équité le conseil avait décidé d'uniformiser la facturation. En 2007, avec l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation, le conteneur à la sortie du chemin de l'Ermitage, rang des Acadiens, a été enlevé, le service de collecte des vidanges a donc été interrompu à cet endroit. Il n'y a plus de frais pour les résidents. Une seule soumission a été reçue concernant l'achat d'une pelle excavatrice à la Municipalité. Compte tenu du prix demandé, plus de 65 000\$, le conseil a refusé la soumission.

Le conseil a accepté la plus basse soumission de la firme Les Forages L.B.M. Inc. de Victoriaville pour un montant de 139 907\$ avant

taxes pour la construction et l'aménagement des puits d'eau potable au site choisi à la tête du lac. C'est un dépassement de 30 000\$ sur le montant prévu à la programmation de décembre 2006, en grande partie dû à l'exigence du ministère de l'Environnement (MDDEP) d'exécuter certains travaux afin de confirmer l'inexistence d'un lien hydraulique entre la nappe phréatique et la rivière.

Le conseil décrète la construction (mise en forme) de la rue des Bouleaux au Parc de maisons mobiles de la rte 132. Ces travaux se feront en régie (par la municipalité) et devraient être entrepris vers la mi-juin.

Pour confirmer l'importance de l'action bénévole dans la municipalité, le Conseil reçoit 118 d'entre eux au centre des loisirs le 7 juin. Un repas sera servi.

HYGIÈNE DU MILIEU

► Le compostage :

Le compostage individuel à l'aide de composteur ou de tout autre façon est une méthode que beaucoup de citoyens choisissent pour réduire la quantité de matières résiduelles qu'ils destinent à l'enfouissement. Les matières organiques représentent plus de 30% du bac vert en poids.

Cependant beaucoup de gens aimeraient se débarrasser de ce type de résidus de façon écologique et sécuritaire sans pour autant devoir faire tout ce qui est associé au compostage (brassage du tas, incorporation de matières carbonées, etc) parce qu'ils ne sont pas intéressés par le produit final : le *compost*. **Voilà où intervient cette invention simple, écologique, sécuritaire : la colonne biologique.**

La colonne biologique est un cylindre droit sans fonds (en métal de préférence, un baril d'acier de 25 gallons donne de très bons résultats) avec un couvert amovible troué pour laisser entrer l'eau de pluie, que l'on place sur son terrain, dans le fonds d'une cour, près d'un arbre, ce qui est idéal, et dans lequel on dépose les déchets de table sans que l'on ait à se soucier d'autre chose. Son volume (25 gallons) peut recevoir la production annuelle de déchets de table d'un adulte moyen. Au bout d'une année, celle-ci est mise en dormance pour une période de deux ans. Au terme de cette période, on soulève le cylindre, ce qui reste des déchets organiques a été dégradé par les micro-organismes, les vers de terre, les racines d'arbres environnants qui s'en sont nourris abondamment.. Le résiduel peut être étendu sur le sol au même endroit ou disposé autrement. Le cylindre est de nouveau disponible pour une autre séquence. Les séquences débutent et se terminent à la belle saison (au printemps). Fait à souligner : ce procédé ne génère aucune odeur.

► Pelouse et pissenlit :

Pelouse et pissenlit n'ont jamais fait bon ménage. Comment s'en débarrasser sans faire usage d'herbicides? Voici une solution. Abaisser le couteau de votre tondeuse à 4 cm du sol. Vous aurez, au préalable, roulé votre terrain, avec un rouleau, entendons-nous. Comme le pissenlit a un système racinaire important, en coupant court, vous lui coupez le souffle, l'air des poumons, car tout ce qui est à la surface représente les poumons de la plante. En coupant court, vous allez l'asphyxier, le tuer. Résultat : une pelouse fournie, comme un « vert » de golf dans votre cour.

► Herbicide Roundup : du nouveau.

L'herbicide le plus utilisé au monde, le Roundup de Monsanto, a des effets délétères sur des cellules embryonnaires et des tissus placentaires humains, et agit comme perturbateur endocrinien, selon une étude dirigée par Gilles Eric Séralini (université de Caen), membre du Comité de recherche et d'information indépendantes sur le génie génétique (Criigen). Ces résultats, publiés le 4 mai dans la revue Archives of Environmental Contamination and Toxicology, complète des travaux entrepris en 2005. « On observe les premiers effets toxiques à des doses 10 000 fois moins concentrées que la formulation vendue en magasin », indique M. Séralini. Ces effets augmentent avec le temps. Le Roundup est, en outre, plus toxique que son principe actif, alors que la majorité des tests avant homologation sont conduits sur cette seule molécule, le glyphosate, regrette le chercheur.

Article paru dans l'édition du 22.05.07 du journal Le Monde.

Pour en savoir plus sur ces sujets, vous pouvez me contacter Jean Guy Pelletier, conseiller en hygiène du milieu, au 778 3378.

Victoire à Mont-Laurier!

Tel que rapporté dans plusieurs médias, le coureur de camion Éric Bouchard, de Lac-au-Saumon, a remporté la première épreuve du circuit 2007 et ce après avoir réussi à changer *in extremis* sa transmission endommagée... à moins d'une heure du départ. Faut le faire (M.T.)



Clocher transmetteur

JEAN GUY PELLETIER

Dans la livrée d'avril du périodique Réveillez-vous des Témoins de Jéhovah, paraissait une nouvelle intéressante : Des paroisses de la Nouvelle Angleterre ont trouvé comment palier la diminution de leurs rentrées d'argent : louer leurs clochers pittoresques aux sociétés de téléphonie mobile à la recherche de stations pour leur relais. Dans les quartiers résidentiels, des restrictions d'aménagement limitent l'implantation d'antennes-relais. Les opérateurs de téléphonie mobile cachent donc leurs installations dans les clochers. Commentaires du directeur d'une société de conseil auprès des paroisses : « La première église que nous avons équipée héberge maintenant trois émetteurs. Elle perçoit aujourd'hui 74 000 dollars par an pour un espace que personne n'utilisait de toute façon. »

LES ENTREPRISES L. MICHAUD & FILS (1982) INC.

Spécialité : Travaux de génie civil

CERTIFIÉ BNO 1982

341, rue des Forges
Amqui (Québec) G5J 3B3

Tél. bureau : (418) 629-2081
Télécopieur : (418) 629-3417

Sans frais : 1 888 839-2481

À PROPOS DU PARC

Bertrand Leblanc

Mes chers Concitoyens,
Depuis un certain temps, des bruits contradictoires – comme c'est souvent le cas quand on ne prend pas la peine de s'informer à qui de droit – circulent à propos du Parc. J'ai donc rencontré Monsieur le maire pour faire le point avec lui et bien mettre les choses au clair. Voici donc les informations que j'ai reçues et que je m'empresse de vous communiquer.

Désormais, le parc sera sous la responsabilité de la Société locale de développement, qui aura la tâche de le terminer, de l'animer et de l'entretenir. Je précise que cette décision n'est en aucune façon un désaveu à l'endroit du Comité du Parc. La raison du changement est tout simplement que le Comité, de par sa structure, ne pouvait pas solliciter l'aide pécuniaire des gouvernements. La SLD le peut. J'ajoute que sous la présidence de Raymond Thériault, assisté d'ailleurs par quelques membres de l'ancien comité du parc, donc par des gens qui ont suivi le dossier depuis ses débuts, le parc est entre bonnes mains.

Je précise enfin que je demeure à la disposition de la nouvelle direction, chaque fois qu'elle voudra bien recourir à mes services. En conséquence, je remettrai à Raymond tous les dossiers concernant le parc, que j'ai en ma possession.

La présente serait toutefois incomplète si je ne profitais de l'occasion pour remercier chaleureusement la population

de Lac-au-Saumon pour l'aide généreuse qu'elle m'a accordée depuis l'ouverture de ce dossier. Il serait évidemment trop long, dans l'espace qui m'est alloué, de remercier tous ceux et celles qui méritent notre reconnaissance. On voudra bien, je l'espère, m'en excuser.

Il y a cependant des cas qui sortent tellement de l'ordinaire que je ne peux m'empêcher de les citer. Je pense notamment à notre Caisse populaire Desjardins, à la Compagnie Bois-Saumon, aux Révérendes Sœurs du Clergé, au comité du Centenaire et à Monsieur François Roussel. Je pense aussi à tous ceux et celles qui, au cours des ans, ont généreusement donné temps et efforts à titre de membres du Comité du Parc du centenaire. Je pense encore à quelques bénévoles émérites, tels Fernando Dumoulin, Guy Paquet, Lucien Tremblay, Hervé Saint-Amand et Raymond Thériault, qui, par leur travail, nous ont épargné des milliers de dollars. Je pense enfin à nos différents conseils municipaux et à leurs maires qui, compte tenu des disponibilités financières de la Municipalité, ont fait tout ce qu'il leur a été possible, et même un peu plus, pour nous faciliter la tâche.

De travailler avec vous tous, a été pour moi un honneur et une expérience enrichissante. Elle m'a permis de vous connaître davantage. Vous ne m'avez pas déçu.

Je vous remercie donc profondément, et vous prie de me croire,

Votre très obligé

B. Leblanc

Camp de jour été 2007 à Lac-au-Saumon

Pour les jeunes de 6 à 12 ans, du 25 juin au 10 août, du lundi au vendredi, de 9h à 16h.

Date limite d'inscription: le 8 juin 2007.

Pour information et inscription: Janine Leblanc
au 778-5877 #108
ou au 778-5960

BERUBE & TURBIDE INC
EXCAVATION
TERRASSEMENT - DÉNEIGEMENT
141, St-Edmond
Lac-au-Saumon, QC
778-3371

Desjardins
Caisse populaire
de Lac-au-Saumon
Projet: Auto ?

Ginette Payant
Conseillère en finance
personnelle
(418) 778-5835
Venez nous consulter
pour être bien informé
et mieux acheter.

GM Didier Automobiles

189, boul Saint-Benoît Est
Amqui (Québec) G5J 2C2
Tél.: (418) 629-2001
Télééc.: (418) 629-2609

www.didierautomobiles.gmcanada.com

BANQUE NATIONALE DU CANADA

Suzanne Roussel
Directrice,
services financiers

30, boulevard Saint-Benoît Est
Local 72
Amqui (Québec) G5J 2B7
Téléphone: (418) 629-4416
Télécopieur: (418) 629-5927
suzanne.roussel@bnc.ca

INAUGURATION OFFICIELLE Raymond Thériault

Toute la population est invitée à participer le samedi, 9 juin, en après-midi, à l'inauguration officielle de la fontaine située dans le Parc du Centenaire. Cette activité se veut une fête champêtre pour toute la population. Il y aura des invités pour l'occasion, ainsi qu'un animateur et des musiciens locaux et régionaux. Des billets sont présentement en vente au coût de 10\$, lesquels donneront droit à 2 consommations et au souper aux hot-dog, lequel souper sera gratuit pour les enfants accompagnés de leurs parents.

Les profits seront partagés également entre la Société locale de développement et le comité de la Fête des guitares du Québec. Venez en grand nombre, c'est fête au village.

L'état de santé du lac ne s'améliore pas

Marc Thériault

Le dernier rapport d'analyse des eaux, récemment dévoilé, tire la sonnette d'alarme quant à l'état de santé du lac. On y lit notamment que: « Les données recueillies suggèrent que le processus d'eutrophisation soit à un stade intermédiaire dans le lac Au-Saumon. Des mesures visant à limiter les apports de matières nutritives provenant des activités humaines doivent être mises en place rapidement pour ralentir ce processus, préserver l'état du lac, ainsi que les usages qu'il permet. »

Le plan d'eau est également un de ceux répertoriés en 2006 comme

étant contaminés par des cyanobactéries (algues bleues).

À noter que les échantillons pris dans le lac l'ont été à l'initiative de Mme Mireille Chalifour de Lac-au-Saumon, coordonatrice au Conseil de bassin versant de la rivière Matapédia, et ce, même si, à l'époque, la municipalité se s'était pas inscrite au réseau de vigilance volontaire des lacs. C'est également elle et son équipe qui ont formellement identifié et alerté, et même, chose étrange, dut ré-alerter le *ministère du Développement durable, Environnement et Parcs*, de la présence d'algue didymo dans la rivière Matapédia en 2006.

MOTEL DES CÈDRES ENR

Téléphone: (418) 778-5815
Sans frais: 1-877-778-5815
Télécopieur: (418) 778-3966 Prop.: Normande Thériault
54, route 132 Est Lac-au-Saumon Québec G0J 1M0

Coopérative Jeunesse de Services de Lac-au-Saumon

Nous sommes actuellement en période de recrutement. Si tu as entre 13 et 17 ans et que tu veux vivre une expérience hors du commun, appelle-nous au 778-3234 ou envoie-nous un message à: cjs_du_lac@hotmail.com Nous t'attendons avec impatience. Amandine et Cédric



Défi Vélo Plein-Air – 7 et 8 juillet 2007

Véronique Thibault

Association du cancer de l'Est du Québec



L'Association du cancer de l'Est du Québec est fière de s'associer à André Bérubé de Lac-au-Saumon dans ses démarches de sollicitation pour le Défi Vélo Plein-Air, au bénéfice des personnes touchées par le cancer.

Par votre don, vous l'encouragez dans son engagement de défier la distance et de franchir 310 kilomètres en vélo, de Québec à Rimouski, pour soutenir la lutte contre le cancer dans l'Est-du-Québec. Chaque participant doit amasser 400 \$ en dons pour participer à l'activité. Des reçus pour fins d'impôt sont émis pour les dons de 10 \$ et plus, ou sur demande. Merci d'entretenir l'espoir et de contribuer au succès de cette activité.

GARAGE
Denis Lafrance

Mécanique générale
Vente et pose de pneus
Soudure de tout genre

Freins et direction
Suspension - Silencieux
Moteur et transmission

400, Rte 132
Lac-au-Saumon
(418) 778-3955

Americaine,
Européenne
ou Japonnaise.